

COPIE POUR APPROBATION

Date de délivrance : 27/02/2020

**CHAMBRE DE L'ASSURANCE
DE DOMMAGES**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 décembre 2019

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Produits et charges	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8
AUTRES RENSEIGNEMENTS :	
Annexe - Principales activités	15

AMYOT GÉLINAS



SOCIÉTÉ DE
COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Chambre de l'assurance de dommages

Sainte-Agathe-des-Monts
124, rue Saint-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts
Qc J8C 2B1
T. 819 326.3400
F. 819 326.8839

Saint-Jérôme
3-4-255, rue de Martigny O.
Saint-Jérôme
Qc J7Y 2G4
T. 450 432.8625
F. 450 432.8868

Mont-Tremblant
201-969, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant
Qc J8E 3J8
T. 819 425.8691
F. 819 425.9266

Sainte-Adèle
1648, boul. de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle
Qc J8B 0K2
T. 450 229.2987
F. 450 229.7749

Repentigny
200-44, boul. Brien
Repentigny
Qc J6A 4S2
T. 450 580.3344
F. 450 971.4646

Blainville
100-905, boul. Michèle-Bohec
Blainville
Qc J7C 5J6
T. 450 971.1550
F. 450 971.4646

Rivière-Rouge
709, rue de l'Annonciation Nord
Rivière-Rouge
Qc J0T 1T0
T. 819 275.1886
F. 819 275.1113

Amyot Gélinais
S.E.N.C.R.L.

SANS FRAIS
1 877 326 3400

Info@amyotgelinas.com
amyotgelinas.com

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme la CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Amyot Sélinas, s.e.n.s.r.l.*¹

Comptables professionnels agréés

Saint-Jérôme
le 26 février 2020

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A126493



CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 décembre

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS		
Cotisations	4 763 899 \$	4 654 621 \$
Développement professionnel	1 153 660	746 173
Greffe - amendes disciplinaires	134 000	235 686
Gain matérialisé sur cession de placements	37 702	-
Variation non matérialisée de la juste valeur des placements	216 171	(225 040)
Revenus de placements	137 506	104 959
Autres	-	438
	<u>6 442 938</u>	<u>5 516 837</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	2 298 418	2 953 830
Principales activités (annexe)	<u>1 905 145</u>	<u>2 001 843</u>
	<u>4 203 563</u>	<u>4 955 673</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENTS	<u>2 239 375</u>	<u>561 164</u>
AMORTISSEMENTS		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 897	23 116
Amortissement des actifs incorporels	<u>231 317</u>	<u>240 451</u>
	<u>256 214</u>	<u>263 567</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>1 983 161 \$</u>	<u>297 597 \$</u>

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 décembre

	2019			2018	
	Non affecté	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation interne	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	539 775 \$	398 253 \$	1 000 000 \$	1 938 028 \$	1 640 431 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 248 750	(265 589)	-	1 983 161	297 597
Investissement en immobilisations	(138 050)	138 050	-	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>2 650 475 \$</u>	<u>270 714 \$</u>	<u>1 000 000 \$</u>	<u>3 921 189 \$</u>	<u>1 938 028 \$</u>

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

BILAN

31 décembre

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	926 878 \$	962 898 \$
Débiteurs (note 3)	414 427	533 728
Charges payées d'avance	93 658	25 740
	1 434 963	1 522 366
PLACEMENTS (note 4)	5 371 917	3 374 646
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	68 129	60 197
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	202 585	338 056
LOYERS PAYÉS D'AVANCE	38 301	24 783
	7 115 895 \$	5 320 048 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	474 754 \$	735 977 \$
Produits reportés	223 253	217 671
Cotisations perçues d'avance	2 496 699	2 428 372
	3 194 706	3 382 020
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	270 714	398 253
Grevé d'une affectation d'origine interne (note 8)	1 000 000	1 000 000
Non affecté	2 650 475	539 775
	3 921 189	1 938 028
	7 115 895 \$	5 320 048 \$

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

[Signature] administrateur
[Signature] administrateur

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	1 983 161 \$	297 597 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement de trésorerie :		
Amortissements	256 214	263 567
Perte sur cession d'actifs corporels	9 375	-
Gain matérialisé sur cession de placements	(37 702)	-
Variation de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur	<u>(216 171)</u>	<u>225 040</u>
	1 994 877	786 204
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(135 934)</u>	<u>190 986</u>
	<u>1 858 943</u>	<u>977 190</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(3 289 175)	(1 706 809)
Produit de la cession de placements	1 532 262	1 242 494
Acquisition d'immobilisations corporelles	(32 829)	(14 153)
Acquisition d'actifs incorporels	<u>(105 221)</u>	<u>(34 896)</u>
	<u>(1 894 963)</u>	<u>(513 364)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	(36 020)	463 826
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>962 898</u>	<u>499 072</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>926 878 \$</u>	<u>962 898 \$</u>

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La Chambre de l'assurance de dommages (ci-après « ChAD ») est constituée en vertu de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, sanctionnée le 20 juin 1998 par le gouvernement du Québec.

La ChAD a pour mission d'assurer la protection du public en matière d'assurance de dommages et d'expertise en règlement de sinistres.

Le 11 décembre 2002, le projet de loi 107, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, a été adopté et sanctionné. La nouvelle loi reconnaît la ChAD en lui octroyant le statut d'organisme d'autoréglementation.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Comptabilisation des produits

Les cotisations et les produits provenant du développement professionnel et du greffé sont comptabilisés sur une base d'exercice. Les montants perçus pour la période excédant la fin de l'exercice sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les revenus de placements sont constitués des intérêts sur la trésorerie et des intérêts et dividendes sur les fonds négociés en bourse nets des frais de gestion. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service a été rendu ou lorsque les biens ont été livrés.

Évaluation des instruments financiers

La ChAD évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans le marché monétaire, des fonds négociés en bourse et des obligations, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des cotisations et des comptes clients.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des salaires, vacances et autres frais courus.

Les placements dans des fonds négociés en bourse sont comptabilisés à la juste valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et taux suivants :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier de bureau	solde décroissant	20 %
Équipement informatique - plan TI	linéaire	5 ans
Équipement informatique	linéaire	4 ans

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les durées suivantes à compter de leur mise en service :

Logiciel - plan TI	5 ans
ChADPresse électronique	4 ans
Gestion de la formation continue	4 ans
Développement - cours obligatoire	2 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3. DÉBITEURS	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Cotisations à recevoir via l'Autorité des marchés financiers	105 672 \$	122 229 \$
Cotisations perçues et à recevoir de l'Autorité des marchés financiers	<u>175 152</u>	<u>122 970</u>
	280 824	245 199
Comptes clients	<u>133 603</u>	<u>288 529</u>
	<u>414 427 \$</u>	<u>533 728 \$</u>

Au 31 décembre 2019, les comptes clients sont présentés déduction faite d'une provision pour dépréciation de 71 068 \$ (2018 - 22 328 \$).

L'Autorité des marchés financiers tient le registre central des représentants; il facture et perçoit, pour le compte de la ChAD, les cotisations et les taxes applicables.

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

4. PLACEMENTS

	2019	2018
Fonds négociés en bourse, à la juste valeur	5 371 917 \$	3 374 646 \$
	5 371 917 \$	3 374 646 \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
Coût	Amortis- sment cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Mobilier de bureau	300 246 \$	278 602 \$	21 644 \$	24 356 \$
Équipement informatique - plan TI	24 519	18 937	5 582	10 486
Équipement informatique	98 048	57 145	40 903	25 355
	422 813 \$	354 684 \$	68 129 \$	60 197 \$

6. ACTIFS INCORPORELS

	2019	2018
	Valeur nette	Valeur nette
Actifs incorporels à durée de vie définie		
<i>ChAD</i> Presse électronique	-	9 375 \$
Développement - cours obligatoire	77 461	66 184
Gestion de la formation continue	23 322	43 031
Logiciel - plan TI	101 802	219 466
	202 585 \$	338 056 \$

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

7. CRÉDITEURS	2019	2018
Fournisseurs	65 717 \$	106 239 \$
Salaires et vacances	56 256	323 782
Taxes	113 677	87 021
Frais courus	239 104	218 935
	<u>474 754 \$</u>	<u>735 977 \$</u>

8. GREVÉ D'UNE AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice terminé au 31 décembre 2009, le conseil d'administration a adopté une résolution afin d'affecter 500 000 \$ pour pourvoir à des éventualités futures.

Le 25 janvier 2018, le comité spécial ChAD a proposé au conseil d'administration d'affecter un montant de 500 000 \$, provenant de l'excédent des produits sur les charges de l'exercice, pour pourvoir à des éventualités futures découlant de l'application du Projet de Loi 141. Le 20 février 2018, le conseil d'administration a adopté une résolution appuyant cette proposition.

La ChAD ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé par bail et par contrats de location-exploitation. Le solde de ces engagements suivant ce bail et ces contrats, exclusion faite des clauses d'annulation prévues au bail et des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 2 733 234 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2020	-	374 446 \$
2021	-	382 471 \$
2022	-	384 076 \$
2023	-	384 076 \$
2024	-	377 515 \$

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (suite)

Au cours de l'exercice, l'organisme a également signé un contrat estimé à 107 000 \$ pour la refonte de son site internet. Le solde de cet engagement suivant ce contrat est estimé à 37 500 \$ et est exigible au cours du prochain exercice.

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué les opérations suivantes avec des sociétés et organismes apparentés :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Produits		
Recharge de salaires à la Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages	-	132 366 \$
Charges		
Frais de perception par l'Autorité des marchés financiers	47 624 \$	46 599 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

11. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2019

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2019.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à un risque de liquidité principalement en regard de ses créiteurs.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Risque de marché

Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable, tels que les placements. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds cotés en bourse.

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

ANNEXE - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 décembre

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRINCIPALES ACTIVITÉS		
Assurances	47 129 \$	46 156 \$
Charges locatives	379 081	367 125
Comité de discipline	81 555	71 821
Communications	78 274	343 416
Dépréciation des autres débiteurs	48 740	22 328
Développement professionnel	219 702	167 119
Entretien et location - équipement de bureau	23 484	23 356
Formation des administrateurs	3 730	191
Formation du personnel	19 643	11 219
Frais administratifs	101 854	88 188
Frais d'enquêteurs externes	35 697	107 897
Frais d'élections	4 045	-
Frais d'événements	9 645	9 625
Frais de déplacements - ensemble des comités	15 425	41 597
Frais de perception de la cotisation par l'Autorité des marchés financiers	47 624	46 599
Frais du site Web	15 577	17 648
Gestion des ressources humaines	42 218	37 583
Inspection professionnelle	7 054	10 241
Procureur du syndic	250 224	335 683
Projets - planification stratégique	192 825	-
Publications	58 090	47 033
Services professionnels	180 428	172 333
Télécommunications	33 726	34 685
Perte sur cession d'actifs incorporels	9 375	-
	<u>1 905 145 \$</u>	<u>2 001 843 \$</u>